

Public

- Personne ayant échoué à l'examen de l'attestation de capacité professionnelle routier léger de marchandises et souhaitant exercer les professions de transporteur public routier de marchandises ou de déménagement ou de loueur de véhicules industriels avec conducteur destinés au transport de marchandises au moyen exclusivement de véhicules d'un poids maximal autorisé n'excédant pas 3,5 tonnes

Prérequis

- Être en règle avec les obligations du service national pour les personnes de nationalité française de moins de 25 ans (attestation Journée Du Citoyen)

Modalités d'admission

- Les candidats doivent se présenter 20 minutes avant l'heure de démarrage de l'examen

Durée

- 3 heures

Modalités et méthodes pédagogiques

- Présentiel
- Alternance de séances de face à face, individualisation, activités en autonomie, simulation, ludo-pédagogie, ...

Qualité des formateurs

- Formateurs experts métier ayant validé un parcours de qualification pédagogique

Documents remis

- Certificat de réalisation
- Attestation de fin de formation

Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter le référent Handicap local afin d'étudier les possibilités de suivre la formation

Nous contacter

www.aftral.com
0809 908 908



EXAMEN AC TRANSPORT LEGER DE MARCHANDISES

Objectifs généraux

- ◆ Passer l'examen pour l'obtention de l'attestation de capacité professionnelle en transport routier léger de marchandises

Les plus de la formation



- ◆ Des moyens matériels performants et innovants

Mode d'évaluation des acquis

- ◆ Examen

Validation

- ◆ Attestation de participation à l'examen avec mention des notes obtenues aux différentes épreuves de l'examen
- ◆ En cas d'échec à l'examen : Attestation de suivi de la formation permettant de se présenter à nouveau à l'examen (Cf. Décision du 2 avril 2012 – chapitre VII).
- ◆ Sans niveau spécifique
- ◆ Possibilité de valider un/des blocs de compétences : Sans objet
- ◆ Equivalences, passerelles, débouchés :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5854>

- ◆ Code RS : 5854
- ◆ Code Certif Info : 76874



Agrément

- ◆ Agrément DREAL du centre

PROGRAMME

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
1	Examen	3 h 00
<ul style="list-style-type: none">1ère épreuve : Questionnaires de 50 QCM2nde épreuve : Questions et exercices exigeant une réponse rédigée		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES
		Salle avec 1 table par candidat